

129437-2026 - Competition

Belgium – Electric buses – Fourniture d'une solution de transport public de type autobus électriques articulés

OJ S 38/2026 24/02/2026

Contract or concession notice – standard regime - Change notice

Supplies

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

Email: iam@letec.be

Activity of the contracting entity: Urban railway, tramway, trolleybus or bus services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Fourniture d'une solution de transport public de type autobus électriques articulés

Description: Objet de l'accord-cadre : Fourniture de véhicules de type autobus électriques articulés. Description de l'accord-cadre : Ces véhicules seront neufs et du type autobus, Classe I, au sens du R107. La seule source externe d'énergie autorisée est l'électricité. Le véhicule proposé étant un véhicule entièrement électrique, les auxiliaires de chauffage le seront aussi. L'accord-cadre est constitué de 2 lots : Il est précisé que les quantités présumées indiquées ci-après pour chacun des lots sont données à titre purement indicatif, sans engagement de la part du pouvoir adjudicateur de les commander réellement. Aucune indemnisation ne pourra être réclamée par l'adjudicataire si les commandes passées, via les marchés subséquents du présent accord-cadre, n'atteignent pas les quantités présumées. Les quantités réellement commandées pourront donc être inférieures à la quantité présumée mais ne pourront, en tout état de cause, pas dépasser la quantité maximale indiquée pour chaque lot. Les quantités (présumée et maximale) sont calculées sur la durée totale maximale du marché, soit 6 ans conformément au point II.12 ci-après. Chaque marché subséquent précisera la quantité de véhicules par commande. LOT 1 : Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes Quantité présumée : 57 véhicules Quantité maximale : 60 véhicules LOT 2 : Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes Quantité présumée : 120 véhicules Quantité maximale : 250 véhicules Cinq options obligatoires sont prévues : 1) Sera prévu, sur le véhicule, un dispositif permettant de recharger les batteries du véhicules au moyen, d'une prise, située le plus près possible de la roue avant droite techniquement compatible avec ceux déjà exploités par le maître de l'ouvrage, et conforme aux évolutions futures de la norme CENELEC. La puissance maximale disponible sur le chargeur du pouvoir adjudicateur : 300 Kw. ; 2) Prix unitaire par journée de formation supplémentaire ; 3) Contrat de maintenance du bus ; 4) Garantie sur les organes électriques haute tension (batteries de traction, machines électriques de traction et électronique de puissance) ; 5) Fourniture d'outillage spécifique Une option facultative est prévue : 1) Système de rétro-vision par caméra Ces fournitures répondront aux spécifications reprises dans la partie technique du présent Cahier Spécial des Charges. Lieu de livraison : Région Wallonne.

Procedure identifier: c561f67b-af48-4e7d-9bbe-81280a6f685f

Internal identifier: PPP0WV-1985/6097/DT-TECH-2026-03

Type of procedure: Negotiated with prior publication of a call for competition / competitive with negotiation

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 34144910 Electric buses

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Country: Belgium

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Country: Belgium

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Country: Belgium

2.1.3. Value

Maximum value of the framework agreement: 461 003 604,79 EUR

2.1.4. General information

Additional information: /

Legal basis:

Directive 2014/25/EU

2.1.5. Terms of procurement

Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 2

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 2

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes

Description: LOT 1 : Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes Quantité présumée : 57 véhicules Quantité maximale : 60 véhicules

Internal identifier: DT-TECH-2026-03_1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 34144910 Electric buses

Additional classification (cpv): 34144910 Electric buses, 34121200 Articulated buses

Options:

Description of the options: Options autorisées (Une option facultative est prévue : 1) Système de rétro-vision par caméra (cf. page 26 des exigences techniques).) Options exigées (Cinq options obligatoires sont prévues, pour chacun des lots : 1) Sera prévu, sur le véhicule, un dispositif permettant de recharger les batteries du véhicules au moyen, d'une prise, située le plus près possible de la roue avant droite techniquement compatible avec ceux déjà exploités par le maître de l'ouvrage, et conforme aux évolutions futures de la norme CENELEC. La puissance maximale disponible sur le chargeur du pouvoir adjudicateur : 300 Kw. (cf. page 4 des exigences techniques) 2) Prix unitaire par journée de formation supplémentaire (cf. page 38 des exigences techniques) 3) Contrat de maintenance du bus (cf. page 40 des exigences techniques) 4) Garantie sur les organes électriques haute tension (batteries de traction, machines électriques de traction et électronique de puissance) (cf. page 42 des exigences techniques et annexe 16) 5) Fourniture d'outillage spécifique (cf. page 43 des exigences techniques))

5.1.2. Place of performance

Postal address: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Town: Jambes (Namur)

Postcode: 5100

Country subdivision (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Country: Belgium

Additional information: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

5.1.3. Estimated duration

Duration: 72 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 1

Other information about renewals: Le lot 1 comporte une reconduction. La reconduction opère tacitement, pour chacun des lots, à la fin de chaque période, sauf volonté en sens contraire manifestée par l'adjudicateur au moins 3 mois avant le terme de la période en cours. Le renon peut être signifié par le pouvoir adjudicateur par l'envoi d'une lettre recommandée à l'adresse de l'adjudicataire. La non-reconduction du marché n'emporte aucun droit à indemnisation quelconque.

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 87 605 027,39 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Quantité maximale : 60 véhicules

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: References on specified deliveries

Description of selection criterion: Le candidat communiquera des références attestant de la fabrication de bus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes, de catégorie M3, au cours des quatre dernières années civiles. L'

ensemble de ces références devra attester de la fabrication par le candidat d'au moins 50 véhicules. Chacune des références présentées doit indiquer : - Le nom du bénéficiaire de la référence, client public ou privé ; - Le nombre de pièces fabriquées/produites au bénéfice du client, pour chaque référence (indiquer la longueur de chaque véhicule qui constitue une référence) ; - Les dates de livraison des références Niveau(x) minimal(aux): L'ensemble de ces références devra attester de la fabrication par le candidat d'au moins 50 véhicules.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: 2.4.1 Situation juridique du soumissionnaire (motifs d'exclusion) Conformément à l'article 151 de la Loi du 17 juin 2016, les motifs d'exclusion spécifiés dans les articles 67 à 69 de ladite loi sont applicables. a) Motifs d'exclusion obligatoires (article 67 de la Loi du 17 juin 2016, article 67 de l'Arrêté royal du 18 juin 2017 et article 61 de l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques) S'agissant des motifs d'exclusions obligatoires : sauf s'ils indiquent dans le DUME avoir pris des mesures suffisantes afin de démontrer leur fiabilité, conformément à l'article 70 de la loi du 17 juin 2016, seuls les candidats ne tombant pas dans un des motifs d'exclusion énumérés aux articles 67 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics et 61 de l'Arrêté Royal du 18/04/2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques peuvent participer au présent marché public. À cette fin, les candidats joindront à leur demande de participation un EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE de la société ou de la personne physique qui souhaite participer au présent marché. Cet extrait date de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation, attestant de l'absence de condamnation du candidat pour un des délits suivants : - participation à une organisation criminelle ; - corruption ; - fraude ; - infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; - blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; - travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; - occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Cette disposition s'applique de la même manière à l'égard de l'entité à la capacité de laquelle le candidat fait appel (tiers ou sous-traitant) lorsque la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection dudit candidat. ! Conformément à l'art. 67 de la loi du 17/06/2016, l'obligation d'exclure le candidat s'applique aussi lorsque la personne condamnée par jugement définitif est un membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit candidat ou détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein. À cette fin, les candidats pressentis être sélectionnés fourniront obligatoirement un extrait du casier judiciaire pour TOUTES les personnes visées au paragraphe précédent et datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation, attestant de l'absence de condamnation pour un des délits précités. EN CONCLUSION : les candidats joindront à la demande de participation un EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation pour : le candidat lui-même : la société OU la personne physique qui répond au marché public la personne signataire de la candidature, ainsi que le CEO (directeur général) et le CFO (directeur financier) de la société, dans le cas où il s'agit d'une personne différente de celle qui signe la candidature. l'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à la capacité de laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection) En cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique : ce qui précède s'applique à chaque membre dudit groupement. Les demandes d'extrait de casier judiciaire peuvent se faire auprès du SPF Justice, via le lien suivant : https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/documents/demander_des_documents/extrait_de_casier_judiciaire Pour les opérateurs étrangers Les candidats fourniront obligatoirement un document équivalent à l'

extrait de casier judiciaire belge, c'est-à-dire, soit un extrait de casier judiciaire proprement dit, pour les pays où ce document existe, soit une déclaration sous serment datée de moins de 6 mois, pour : • Votre société (personne morale) ; • Votre CEO (directeur général) ; • Votre CFO (directeur financier) ; • l'éventuelle entité tierce à la capacité de laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection. Le casier judiciaire du CEO (directeur général) et du CFO (directeur financier) de l'entité tierce devront également être transmis ; • En cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique : ce qui précède s'applique à chaque membre dudit groupement. Nous entendons par déclaration sous serment (affidavit) une déclaration soumise à une authentification par une autorité compétente (notaire, avocat ou officier judiciaire). Ce document devra attester de l'absence de condamnation du candidat pour un des délits suivants : - participation à une organisation criminelle ; - corruption ; - fraude ; - infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; - blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; - travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; - occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. b) Motifs d'exclusion facultatifs (article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics,) Tout candidat qui se trouve dans une situation visée à l'article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics peut être exclu de la procédure de passation du marché public conformément aux conditions posées par celle-ci. Conformément à l'article 73 de la loi du 17/06/2016, le Pouvoir Adjudicateur, pour les candidats belges, vérifiera notamment le respect de l'obligation de l'article 69 2° de la loi du 17/06/201

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Quality

Description: Performances

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 15

Criterion:

Type: Quality

Description: DNSH

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

Criterion:

Type: Quality

Description: Accès PMR-UFR

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

Criterion:

Type: Quality

Description: Confort

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 10

Criterion:

Type: Quality

Description: Outil de travail

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 25

Criterion:

Type: Quality
Description: Disponibilité
Category of award weight criterion: Weight (points, exact)
Award criterion number: 20
Criterion:
Type: Cost
Description: Coût global - TCO
Category of award weight criterion: Weight (points, exact)
Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1985/WV/2026>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of the procedure:

Estimated date of dispatch of the invitations to submit tenders: 15/04/2026

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Description of the financial guarantee: Cautionnement (5 % sur les postes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7; Le cautionnement suivant est exigé, pour chacun des lots, à : 5% du montant d'attribution de chaque marché subséquent (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure. Le cautionnement doit être constitué dans les 30 jours de calendrier suivant le jour de la conclusion de chaque marché subséquent. La preuve de la constitution du cautionnement doit être envoyée à l'adresse du pouvoir adjudicateur. Lorsque l'adjudicataire ne constitue pas le cautionnement dans les délais prévus, les dispositions prévues à l'article 29 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 pourront être appliquées. La justification, signée par le déposant, indique le bénéficiaire du cautionnement, son affectation (indication de l'objet du marché et de la référence du cahier spécial des charges), ainsi que les nom, prénom et adresse complète de l'adjudicataire.

Libération du cautionnement : - La partie du cautionnement correspondante au prorata de la valeur d'achat des véhicules pourra être libérée sur demande de l'adjudicataire à la suite de la réception provisoire. - La demande de l'adjudicataire de procéder à la réception définitive pour chaque commande tient lieu de demande de libération du solde du cautionnement.)

Deadline for receipt of requests to participate: 16/03/2026 11:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: /

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Legal form that must be taken by a group of tenderers that is awarded a contract: /

Financial arrangement: /

Financial arrangement: /

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Sans préjudice des articles 38/14 à 38/16 de l'AR du 14/01/2013, les éventuelles réclamations et requêtes doivent être introduites par l'adjudicataire au fonctionnaire dirigeant par lettre recommandée à la Poste. Les délais prennent cours à la date du dépôt de l'envoi à la Poste. Toute action judiciaire se rapportant au présent accord-cadre est soumise obligatoirement à la seule juridiction des tribunaux de l'Arrondissement Judiciaire de Namur. Toute disposition contraire dans l'offre du soumissionnaire ou de l'adjudicataire est réputée non écrite. Seul le droit belge est d'application.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

Organisation providing more information on the review procedures: Conseil d'Etat

Organisation receiving requests to participate: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes

Description: Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes

Internal identifier: DT-TECH-2026-03_2

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 34144910 Electric buses

Additional classification (cpv): 34144910 Electric buses, 34121200 Articulated buses

Options:

Description of the options: Options autorisées (1) Système de rétro-vision par caméra (cf. page 26 des exigences techniques).) Options exigées (1) Sera prévu, sur le véhicule, un dispositif permettant de recharger les batteries du véhicules au moyen, d'une prise, située le plus près possible de la roue avant droite techniquement compatible avec ceux déjà exploités par le maître de l'ouvrage, et conforme aux évolutions futures de la norme CENELEC. La puissance maximale disponible sur le chargeur du pouvoir adjudicateur : 300 Kw. (cf. page 4 des exigences techniques) 2) Prix unitaire par journée de formation supplémentaire (cf. page 38 des exigences techniques) 3) Contrat de maintenance du bus (cf. page 40 des exigences techniques) 4) Garantie sur les organes électriques haute tension (batteries de traction, machines électriques de traction et électronique de puissance) (cf. page 42 des exigences techniques et annexe 16) 5) Fourniture d'outillage spécifique (cf. page 43 des exigences techniques))

5.1.2. Place of performance

Postal address: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Town: Jambes (Namur)

Postcode: 5100

Country subdivision (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Country: Belgium

Additional information: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

5.1.3. Estimated duration

Duration: 72 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 1

Other information about renewals: Le lot 2 comporte une reconduction.

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 373 398 577,40 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not required

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Quantité maximale : 250 véhicules

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: 2.4.1 Situation juridique du soumissionnaire (motifs d'exclusion) Conformément à l'article 151 de la Loi du 17 juin 2016, les motifs d'exclusion spécifiés dans les articles 67 à 69 de ladite loi sont applicables. a) Motifs d'exclusion obligatoires (article 67 de la Loi du 17 juin 2016, article 67 de l'Arrêté royal du 18 juin 2017 et article 61 de l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques) S'agissant des motifs d'exclusions obligatoires : sauf s'ils indiquent dans le DUME avoir pris des mesures suffisantes afin de démontrer leur fiabilité, conformément à l'article 70 de la loi du 17 juin 2016, seuls les candidats ne tombant pas dans un des motifs d'exclusion énumérés aux articles 67 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics et 61 de l'Arrêté Royal du 18/04/2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques peuvent participer au présent marché public. À cette fin, les candidats joindront à leur demande de participation un EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE de la société ou de la personne physique qui souhaite participer au présent marché. Cet extrait date de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation, attestant de l'absence de condamnation du candidat pour un des délits suivants : - participation à une organisation criminelle ; - corruption ; - fraude ; - infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; - blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; - travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; - occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Cette disposition s'applique de la même manière à l'égard de l'entité à la capacité de laquelle le candidat fait appel (tiers ou sous-traitant) lorsque la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection dudit candidat. ! Conformément à l'art. 67 de la loi du 17/06/2016, l'obligation d'exclure le candidat s'applique aussi lorsque la personne condamnée par jugement définitif est un membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit candidat ou détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein. À cette fin, les candidats pressentis être sélectionnés fourniront obligatoirement un extrait du casier judiciaire pour TOUTES les personnes visées au paragraphe précédent et datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation,

attestant de l'absence de condamnation pour un des délits précités. EN CONCLUSION : les candidats joindront à la demande de participation un EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation pour : le candidat lui-même : la société OU la personne physique qui répond au marché public la personne signataire de la candidature, ainsi que le CEO (directeur général) et le CFO (directeur financier) de la société, dans le cas où il s'agit d'une personne différente de celle qui signe la candidature. L'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à la capacité de laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection) En cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique : ce qui précède s'applique à chaque membre dudit groupement. Les demandes d'extrait de casier judiciaire peuvent se faire auprès du SPF Justice, via le lien suivant : https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/documents/demander_des_documents/extrait_de_casier_judiciaire Pour les opérateurs étrangers Les candidats fourniront obligatoirement un document équivalent à l'extrait de casier judiciaire belge, c'est-à-dire, soit un extrait de casier judiciaire proprement dit, pour les pays où ce document existe, soit une déclaration sous serment datée de moins de 6 mois, pour : • Votre société (personne morale) ; • Votre CEO (directeur général) ; • Votre CFO (directeur financier) ; • L'éventuelle entité tierce à la capacité de laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection. Le casier judiciaire du CEO (directeur général) et du CFO (directeur financier) de l'entité tierce devront également être transmis ; • En cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique : ce qui précède s'applique à chaque membre dudit groupement. Nous entendons par déclaration sous serment (affidavit) une déclaration soumise à une authentification par une autorité compétente (notaire, avocat ou officier judiciaire). Ce document devra attester de l'absence de condamnation du candidat pour un des délits suivants : - participation à une organisation criminelle ; - corruption ; - fraude ; - infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; - blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; - travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; - occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. b) Motifs d'exclusion facultatifs (article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics,) Tout candidat qui se trouve dans une situation visée à l'article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics peut être exclu de la procédure de passation du marché public conformément aux conditions posées par celle-ci. Conformément à l'article 73 de la loi du 17/06/2016, le Pouvoir Adjudicateur, pour les candidats belges, vérifiera notamment le respect de l'obligation de l'article 69 2° de la loi du 17/06/201

Criterion: References on specified deliveries

Description of selection criterion: Le candidat communiquera des références attestant de la fabrication de bus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes, de catégorie M3, au cours des quatre dernières années civiles. L'ensemble de ces références devra attester de la fabrication par le candidat d'au moins 100 véhicules. Chacune des références présentées doit indiquer : - Le nom du bénéficiaire de la référence, client public ou privé ; - Le nombre de pièces fabriquées/produites au bénéfice du client, pour chaque référence (indiquer la longueur de chaque véhicule qui constitue une référence) ; - Les dates de livraison des références Niveau(x) minimal(aux): L'ensemble de ces références devra attester de la fabrication par le candidat d'au moins 100 véhicules.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Quality
Description: Performances
Category of award weight criterion: Weight (points, exact)
Award criterion number: 15

Criterion:

Type: Quality
Description: DNSH
Category of award weight criterion: Weight (points, exact)
Award criterion number: 10

Criterion:

Type: Quality
Description: Accès PMR-UFR
Category of award weight criterion: Weight (points, exact)
Award criterion number: 10

Criterion:

Type: Quality
Description: Confort
Category of award weight criterion: Weight (points, exact)
Award criterion number: 10

Criterion:

Type: Quality
Description: Outil de travail
Category of award weight criterion: Weight (points, exact)
Award criterion number: 25

Criterion:

Type: Quality
Description: Disponibilité
Category of award weight criterion: Weight (points, exact)
Award criterion number: 20

Criterion:

Type: Cost
Description: Coût global - TCO
Category of award weight criterion: Weight (points, exact)
Award criterion number: 10

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1985/WV/2026>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of the procedure:

Estimated date of dispatch of the invitations to submit tenders: 15/04/2026

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.publicprocurement.be>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Description of the financial guarantee: Cautionnement (5 % sur les postes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7; Le cautionnement suivant est exigé, pour chacun des lots, à : 5% du montant d'attribution de chaque marché subséquent (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure. Le cautionnement doit

être constitué dans les 30 jours de calendrier suivant le jour de la conclusion de chaque marché subséquent. La preuve de la constitution du cautionnement doit être envoyée à l'adresse du pouvoir adjudicateur. Lorsque l'adjudicataire ne constitue pas le cautionnement dans les délais prévus, les dispositions prévues à l'article 29 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 pourront être appliquées. La justification, signée par le déposant, indique le bénéficiaire du cautionnement, son affectation (indication de l'objet du marché et de la référence du cahier spécial des charges), ainsi que les nom, prénom et adresse complète de l'adjudicataire.

Libération du cautionnement : - La partie du cautionnement correspondante au prorata de la valeur d'achat des véhicules pourra être libérée sur demande de l'adjudicataire à la suite de la réception provisoire. - La demande de l'adjudicataire de procéder à la réception définitive pour chaque commande tient lieu de demande de libération du solde du cautionnement.)

Deadline for receipt of requests to participate: 16/03/2026 11:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: /

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

Legal form that must be taken by a group of tenderers that is awarded a contract: /

Financial arrangement: /

Financial arrangement: /

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Conseil d'Etat

Information about review deadlines: Sans préjudice des articles 38/14 à 38/16 de l'AR du 14/01/2013, les éventuelles réclamations et requêtes doivent être introduites par l'adjudicataire au fonctionnaire dirigeant par lettre recommandée à la Poste. Les délais prennent cours à la date du dépôt de l'envoi à la Poste. Toute action judiciaire se rapportant au présent accord-cadre est soumise obligatoirement à la seule juridiction des tribunaux de l'Arrondissement Judiciaire de Namur. Toute disposition contraire dans l'offre du soumissionnaire ou de l'adjudicataire est réputée non écrite. Seul le droit belge est d'application.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

Organisation providing more information on the review procedures: Conseil d'Etat

Organisation receiving requests to participate: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

Registration number: OTW

Postal address: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Town: Jambes (Namur)

Postcode: 5100

Country subdivision (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Country: Belgium

Contact point: Jean-Michel SOORS

Email: iam@letec.be

Telephone: +32 81322711

Fax: +32 81322710

Internet address: <http://www.letec.be/>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation receiving requests to participate

8.1. ORG-0002

Official name: Conseil d'Etat

Registration number: BE 0931.814.266

Postal address: Rue de la science 33

Town: BRUXELLES

Postcode: 1040

Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Country: Belgium

Email: info@conseildetat.be

Telephone: +32 22349611

Internet address: <http://conseildetat.be/?page=e-procedure&lang=fr>

Roles of this organisation:

Review organisation

Organisation providing more information on the review procedures

8.1. ORG-0003

Official name: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Registration number: BE 0475.480.736

Town: Antwerpen / Anvers

Postcode: 2000

Country subdivision (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Country: Belgium

Email: info@3p.eu

Telephone: +32 3 294 30 51

Roles of this organisation:

Procurement service provider

8.1. ORG-0004

Official name: FPS Policy and Support

Registration number: BE 0671.516.647

Town: Brussels

Postcode: 1000

Country subdivision (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Country: Belgium

Email: e.proc@publicprocurement.be

Telephone: +32 2 740 80 00

Roles of this organisation:

TED eSender

10. Change

Version of the previous notice to be changed

:

da8c110b-4675-4137-9de7-3f9006ed8854-01

Main reason for change

:

Information updated

Description

:

Les documents suivants ont été ajoutés aux annexes techniques : - Annexe 1a évaluation bus articulés - Lot 1_20022026 ; - Annexe 1b évaluation bus articulés - Lot 1_20022026 ; - Annexe 13a - équipements embarqués_20022026 Ces documents remplacent les annexes techniques précédentes n°1a - 1b et 13a. Les documents du marché ont été modifiés le 20/02/26.

PROCEDURE - Les documents suivants ont été ajoutés aux annexes techniques : - Annexe 1a évaluation bus articulés - Lot 1_20022026 ; - Annexe 1b évaluation bus articulés - Lot 1_20022026 ; - Annexe 13a - équipements embarqués_20022026 Ces documents remplacent les annexes techniques précédentes n°1a - 1b et 13a. .

10.1. Change

Section identifier: PROCEDURE

Notice information

Notice identifier/version: 731b2de4-40c5-47fe-b2db-8b8b965d2848 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 17

Notice dispatch date: 20/02/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Notice dispatch date (eSender): 20/02/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 129437-2026

OJ S issue number: 38/2026

Publication date: 24/02/2026